

Une régression sociale contre-révolutionnaire

L'histoire de la France a connu depuis 1789 des épisodes révolutionnaires qui sont tous l'héritage de la Nation et de la République. Déjà la Première République, née en septembre 1792 et qui après beaucoup de soubresauts mourut assassinée le 18 brumaire (1799), a montré jusqu'à Thermidor 1794 ses capacités démocratiques malgré certains excès de la Terreur. Les Trois Glorieuses de juillet 1830 ont donné le chef d'œuvre de Delacroix, *la Liberté guidant le Peuple*, permit à la Constitution donner congés à la Charte octroyée à le roi, et au drapeau tricolore de devenir celui de la France. La deuxième République, née en 1848 et assassinée comme la première par un Bonaparte, a ajouté la **Fraternité** à la devise républicaine et institué le suffrage universel (pour les hommes ...). Les débuts de la Troisième République, née de la défaite militaire de 1871 et marquée par la révolution sociale de la Commune et son échec, furent incertains ; mais à la fin de la première décennie, les républicains prirent le pouvoir et instituèrent, par un acte révolutionnaire, l'Ecole gratuite, obligatoire et laïque. Cela fut suivi par le droit définitif de se syndiquer et de faire grève et celui de la libre expression, hors censure. Une crise comme l'affaire Dreyfus fut l'occasion de mieux affirmer les **Droits de l'Homme** et, après la Grande Guerre, le **Front populaire** donna les congés payés à la classe ouvrière et nationalisa certaines entreprises comme les chemins de fer et l'industrie aéronautique. La dure épreuve de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation de la France par les nazis donna au Comité de la Résistance Nationale (CRN) l'occasion de formuler et de faire appliquer des mesures révolutionnaires. Dans le cadre de la Sécurité sociale, ce fut l'institution de la **retraite par répartition** dont aujourd'hui il est question d'y mettre fin par le projet gouvernemental de retraite par points.

Ce projet est socialement injuste car il vise à diminuer le montant de la pension versée aux anciens salariés, c'est-à-dire à les paupériser et à inciter les travailleurs à compenser la perte prévue par l'achat de fonds de pensions, fournis par des organismes financiers privés qui peuvent faire faillite !

Cela est, selon les Syndicats e.i.L. Convergence, un acte contre-révolutionnaire caractérisé.

MACRON, et de droite et de gauche, est le successeur de chefs d'Etat qui ont favorisé la vision d'une société libérale et se sont attachés à la faire exister en dépit de l'héritage légué à la Nation française. La crise des gilets jaunes a montré que la politique des actuels dirigeants allait à repousse-poils de leur mode de vie ; et voilà qu'ils récidivent en mettant en cause un point d'ancrage de la tradition démocratique et solidaire à laquelle les Français sont viscéralement et historiquement attachés.

Les Français, dis-je. Les Français de tout bord, installés sur le territoire depuis des générations ou simplement depuis peu.

MACRON, le brillant et jupitérien président, ne connaît pas l'histoire de France, de la France (il ne se contente pas seulement de prendre Jeanne d'Arc pour une pauvre bergère ...). Il est en train de tirer des plans sur la comète pour garder son électorat. Mais les temps de l'imposture sont révolus et il faudra bien garder la **retraite par répartition** en remettant d'aplomb ce que trois quarts de siècle ont quelque peu malmené.